



# INSTITUT SAINT JOSEPH

Ecole – Collège – LP – LEGT – STS

**Chers Parents,**

La rentrée des classes, pour les élèves de **5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** est fixée au :

**MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020**

- **09h00 à 11h00 pour les 5<sup>°</sup>**
- **09h30 à 11h30 pour les 4<sup>°</sup>**
- **10h00 à 12h00 pour les 3<sup>°</sup>**

**REPRISE DES COURS JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020.**

**La restauration est assurée à compter du jeudi 3 septembre.**

Afin de vous permettre de préparer cette rentrée et de suivre vos enfants tout au long de l'année scolaire, ce courrier vous donne les grandes lignes du fonctionnement du collège.

## **I – LIVRES ET FOURNITURES :**

- Les manuels scolaires sont fournis par l'établissement et doivent être rendus en bon état par les élèves en fin d'année scolaire. Le jour de la rentrée nous allons remettre aux élèves leurs manuels en échange d'un chèque de caution de 100€, établi à l'ordre de : *OGEC Saint Joseph* et portant au dos nom et classe de votre enfant. Ce chèque ne sera pas encaissé. Il sera rendu après restitution des manuels prêtés. Tout manuel perdu ou détérioré devra être remboursé avant récupération de la caution. A défaut, le chèque sera encaissé.
- Les fournitures scolaires : ci-joint, vous trouvez la liste établie selon les besoins des professeurs, liste que vous pouvez retrouver sur notre site web.

## **II – SUIVI DES ELEVES :**

- **Carnet de correspondance** : Moyen de communication constant avec les enseignants et la vie scolaire. Nous vous invitons à le regarder fréquemment pour le signer régulièrement, et vérifier :
  - Les annotations sur son travail et son comportement dans l'établissement faites par le professeur pour une réponse éventuelle.
  - Il comporte le règlement intérieur qui constitue la loi commune de l'établissement et s'impose à tous. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de le signer.
- **Réunion parents profs** : elle se tiendra le mardi 15 septembre à 17h30.

### III – VIE SCOLAIRE :

**Nous attirons votre attention sur le respect de ces horaires**

- **Horaires** : Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8 H 00 à 12 H 00 et 13 H 25 à 16 H 30  
Mercredi : 8 H 00 à 12 H 00

- **Une étude accompagnée gratuite de 16h30 à 17h25 sera proposée à tout élève qui le souhaiterait.**

- **Le collège est ouvert et surveillé dès 7H45 le matin**

- **Notes des élèves** : Vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant par l'intermédiaire d'une plateforme informatique : **Ecole Directe**. Elle vous permettra également de suivre les actualités de l'établissement et d'avoir accès à la messagerie.

- **Absences** : **Lorsqu'un élève est absent**, les parents doivent en avvertir la vie scolaire dès le matin par téléphone ou sur la messagerie Ecole Directe (vie scolaire).

### IV - RESTAURATION :

- Tout élève qui mange à la cantine doit être en possession de sa carte (magnétique).
- Toute carte perdue ou détériorée doit être immédiatement renouvelée au prix de 7 euros.
- L'approvisionnement de la carte doit se faire au plus tard, dès qu'il ne reste plus que la valeur d'un repas (6,55 €).

Un roulement permet à toutes les classes de profiter d'un plus grand choix au niveau du self.

**LE SECRETARIAT SERA OUVERT A PARTIR DU : LUNDI 24 AOUT 2020**

A tous, bonnes vacances et à bientôt pour une nouvelle année scolaire.

Le chef d'établissement,

Jean Pierre Velasco

*Cette journée de rentrée est susceptible d'être modifiée au vu éventuellement des contraintes sanitaires à la rentrée.*